

Le Lingot

Un Journal du Saguenay

La culture est une curiosité désintéressée que l'individu a de soi-même, de son milieu, de ses relations avec l'univers; c'est une recherche de ce qui a été pensé, senti, exprimé avant nous et ailleurs que chez nous. — André SIEGFRIED

LE LINGOT, ARVIDA, JEUDI 25 SEPTEMBRE 1952

Il y a déjà dix ans que Tadoussac possède la Maison Chauvin, reconstruite de celle que Pierre Chauvin avait fait bâtir à cet endroit en l'an 1600 et qui fut la première construite par les Européens au pays du Saguenay.

On aime à connaître l'origine de cette maison primitive qui a précédé les établissements français de Port Royal et de Québec et dont la forme est si particulière. En voici l'histoire succincte.

Le premier établissement de Tadoussac se rattache par son origine aux suites des découvertes de Jacques Cartier et à l'entreprise du marquis de la Roche à l'île de Sable.

Le commerce au Saint-Laurent

Contrairement à ce qu'on a longtemps pensé et écrit, le fleuve Saint-Laurent n'a pas cessé d'être fréquenté régulièrement à partir du moment où Jacques Cartier y pénétra et y hiverna, en 1535-1536. On relève toute une série de voyages faits, soit par les neveux et arrière-neveux du découvreur soit par des concurrents français ou basques; on y trouve un commerce de fourrures actif, même des monopoles établis sous l'autorité des rois et s'étendant soit à l'ensemble du pays soit à des parties limitées de territoire.

Il n'y a pas lieu de rappeler ici le détail de tout cela; citons seulement deux témoignages. Dans leur protestation contre le privilège accordé à Chauvin les marins de Saint-Malo donnent comme argument leurs "relations presque séculaires avec les Sauvages", et les mêmes, en 1588, font valoir contre le monopole des arrière-neveux de Cartier le fait que "Noël n'est pas allé au Canada depuis deux ans". C'est assez pour faire deviner l'activité et la longue continuité du commerce des Français au Saint-Laurent.

Le cas du marquis de la Roche

L'entreprise du marquis de la Roche fut autre chose que l'aventure qu'on a coutume de raconter. Dès 1577 et 1578 Mesgouez de la Roche avait obtenu des lettres patentes le faisant "lieutenant général" "viceroi" et concessionnaire de "toutes et chacune des terres" dont il pourrait se rendre maître du côté de Terre-Neuve, ce qui pourrait s'étendre au pays du Canada.

Le marquis échoua à deux reprises: en 1578 victime des Anglais, en 1584 victime de la tem-

pête, il ne put atteindre "ses terres". Ses droits étant devenus caducs en 1588, le monopole de la traite dans le grand fleuve fut octroyé aux arrière-neveux de Jacques Cartier, les Noël, Chaton et autres, qui fréquentaient les lieux depuis plus de quarante ans; mais ce monopole fut bientôt révoqué et le trafic devint libre.

Après sept ans de prison le marquis de la Roche devint libre lui aussi et il reprit ses projets d'exploitation en Amérique. Il obtint du roi Henri IV, d'abord en février 1597 puis de nouveau le 12 janvier 1598, une commission le faisant "lieutenant général des pays de Canada, Hochelaga, Terre-Neuve, Labrador, rivière de la Grande-Baie (golfe St-Laurent) de Norumbègue, et autres adjacentes", avec monopole absolu des voyages et du commerce. Cette commission étant expressément définie comme la continuation des pouvoirs du sieur de Roberval, qui s'étendaient au Canada et au "royaume du Saguenay", le lieu de traite de Tadoussac s'y trouvait compris.

Le marquis établit son poste d'observation à l'île de Sable, dans l'Atlantique et exerça une

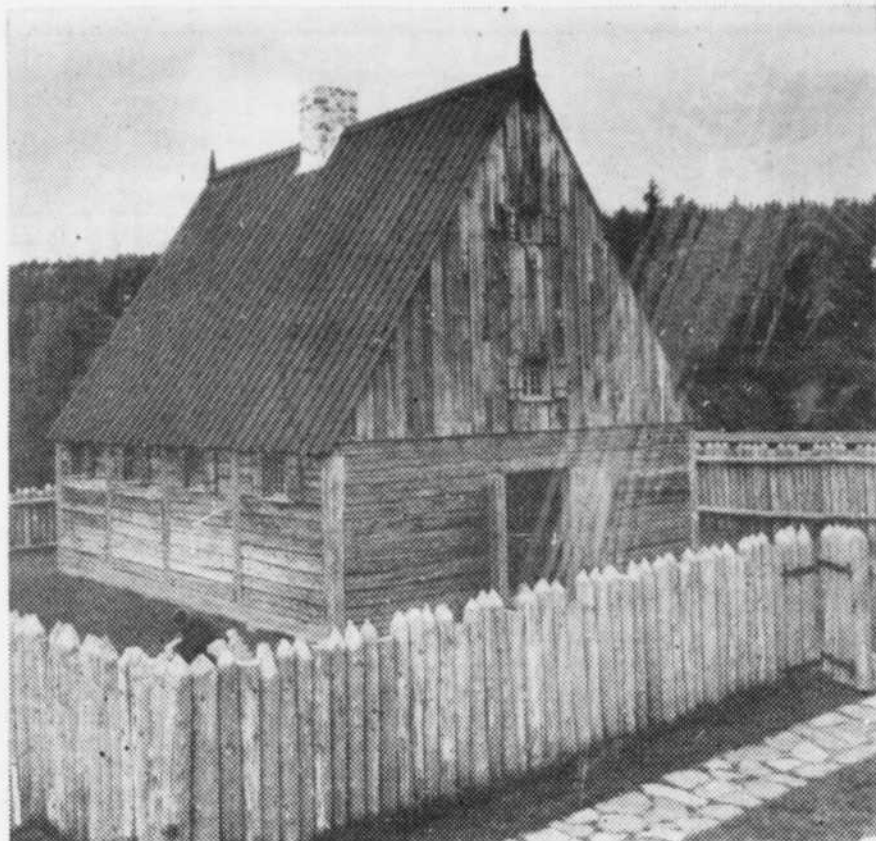
Devant les protestations du marquis de la Roche, le roi Henri IV retira la première commission qu'il avait accordée à Chauvin et lui en signa une nouvelle, dès le 15 janvier 1600, par laquelle il faisait de lui "un des lieutenants" du marquis dans cent lieues seulement dans la Baye au long de la rivière vers Tadoussac".

Je remarque ici que c'est la première fois, du moins à notre connaissance, qu'apparaît le nom de Tadoussac, et qu'il apparaît tout de suite comme désignant un endroit bien connu de tous, assez connu pour être le point de repère d'une détermination de domaine.

Le privilège de Chauvin était pour une période de dix ans, et il comportait l'obligation d'établir des colons dans le pays. Chauvin ne fut pas lent à utiliser ses pouvoirs. Il eut pour associés deux hommes remarquables: un habitué des voyages au Canada, François Dupont-Gravé, et Pierre du Guast, sieur de Monts, qui participait à l'oeuvre "pour son plaisir" mais qui devait s'y intéresser au point d'en devenir le continuateur.

L'expédition s'organisa à Honfleur, en Normandie, dans l'hiver de 1600, et dès le printemps le "lieutenant du marquis de la Roche" prenait la mer. Il commandait une véritable flottille: quatre navires, soit le quart des navires normands qui firent voile vers les côtes canadiennes cette année-là.

Chauvin commandait le *Don-de-Dieu*, de 120 tonneaux, avec Henry Couillard comme maître



L'extérieur de la Maison Chauvin à Tadoussac. (Gracieuseté de la Canada Steamship Lines)

à faire aucun bon labourage, et où les froidures sont si excessives que s'il y a une once de froid dosseraient pas tous cette après quarante lieues amont la dite rivière, il y en a là une livre... Admettons que les touristes n'apprécient sans réserve, il reste que c'était mal choisi comme centre de colonisation. De Monts n'en était pas satisfait et Dupont-Gravé insistait pour le site des "trois-rivières", qu'il avait déjà visité. Mais Chauvin pour qui le site avait peu d'importance pourvu qu'il eût l'air de remplir son programme de

sence contre son monopole. Il mourut au cours du procès qui s'ensuivit, entre le 20 janvier et le 15 mai 1603. L'entreprise passa aux mains d'Aymar de Chaste, qui prit au sérieux l'oeuvre de la colonisation mais mourut avant le retour de sa première expédition. C'est alors que le sieur de Monts, avec l'aide de Champlain, prit le monopole de la traite et porta l'effort de colonisation vers l'Acadie.

Comme mémorial de cette entreprise, il restait à Tadoussac l'humble maison-fort qui n'avait servi qu'à un hivernement mais qui a le mérite d'être la première habitation à caractère permanent construite dans le "royaume du Saguenay". Cette maison marque, dans la géographie et l'histoire de notre pays, le point de rencontre des deux grands courants d'activité commerciale des temps primitifs du Canada; elle est la première manifestation de l'effort colonisateur d'où devait sortir la Nouvelle-France. De là lui vient son importance.

La reconstitution

La reconstitution de la maison de Pierre Chauvin à Tadoussac, rêvée depuis longtemps par la Société Historique du Saguenay, a été réalisée par M. W.-H. Coverdale, président des Canada Steamship Lines.

Mis au courant du projet par l'honorable juge E. Fabre-Surverey à la fin d'août 1941, M. Coverdale s'y est aussitôt intéressé et a sans délai provoqué une rencontre avec les membres de la Société Historique. La rencontre a eu lieu à Tadoussac même au début de septembre, et séance tenante, devant la constatation que la documentation historique était suffisante pour permettre une reconstitution exacte de la maison-fort, la réalisation fut décidée. On se mit aussitôt à l'oeuvre.

L'élaboration des plans fut confiée à l'architecte Sylvio Brassard, de Québec. La compétence de M. Brassard dans la construction de type français ancien et sa coopération à l'étude du fort de Port-Royal (qui est de la même époque et, on peut dire, de la même main-d'oeuvre que celui de Tadoussac) le désignaient spécialement pour guider cette reconstitution.

La maison fut construite dans l'été de 1942 et aménagée en musée. M. Coverdale la remplit tout de suite de choses indiennes empruntées à ses propres collections, avec programme de faire place aux choses de Tadoussac et du Saguenay à mesure qu'on en recueillerait. C'est ainsi que nous devons ce monument à la généreuse coopération de M. William-Hugh Coverdale.

La Maison Chauvin est une chose à visiter. En plus d'être intéressante par elle-même et par son contenu, elle est riche de matière instructive qu'on chercherait en vain dans les livres, et elle rappelle le premier effort réalisé dans la grande oeuvre de l'établissement de notre pays.

La Maison de Pierre Chauvin

par M. le chanoine Victor Tremblay

surveillance si efficace que dès l'année suivante les voyages non autorisés cessèrent tout à fait. Il en résulta parmi les trafiquants normand et bretons un mécontentement très explicable. Ils s'agitèrent et, à l'instigation d'un habitué du Saint-Laurent, François Dupont-Gravé, le capitaine de marine Pierre Chauvin, accrédité auprès de Henri IV par des services rendus, obtint du roi, le 22 novembre 1599, une concession semblable à celle du marquis de la Roche, pour "le Canada et l'Acadie".

La Roche ne réussit pas à évincer Chauvin, qui garda le droit d'aller à Tadoussac. Cependant il maintint son établissement à l'île de Sable pendant cinq ans, puis il dut l'abandonner. La fin de l'aventure fut dramatique: une révolte ensanguina le poste et les malheureux survivants furent rapatriés en 1603.

d'équipage et Jehan Brouet comme chirurgien; Dupont-Gravé et De Monts étaient à son bord. Les autres navires étaient des petits bâtiments jaugeant seulement 230 tonneaux tous ensemble: l'*Espérance*, capitaine Guyon Dière; le *Saint-Jehan*, capitaine Nicolas Tuvache; le *Bon-Espoir*, capitaine Guillaume Caresme. Comme passagers, une équipe de colons.

La première maison

La flottille mouilla dans la rade de Tadoussac. L'endroit était excellent pour la traite des fourrures mais peu propice à un établissement. La plupart de nos gens connaissent Tadoussac; je laisse la parole à Champlain pour le décrire aux autres. "Lieu le plus désagréable et le plus infructueux qui soit en ce pays, qui n'étant rempli que de pins, sapins, bouleaux, montagnes et rochers presque inaccessibles, et la terre très mal disposée pour

colonisation, tint pour Tadoussac.

On y construisit donc un "fort", qui ne fut pas une merveille si on en juge par la description qu'en donne Champlain. Celui-ci, en effet, le vit de ses yeux trois ans plus tard. Avec une pointe marquée de malice, il écrit: "...Une maison de plaisance, de quatre toises de long sur trois de large et huit pieds de haut, couverte d'ais, et une cheminée au milieu, en forme de quart de garde, entouré de claies et d'un petit fossé fait dans le sable". Champlain indique sur une de ses cartes l'endroit où se trouvait cette bâtisse, y ajoutant un dessin de la maison elle-même.

L'histoire de ce premier poste français est plutôt triste. Seize hommes y furent laissés, installés tant bien que mal, avec trop peu de provisions et des accommodations insuffisantes, le tout sans ordre ni contrôle, pour y passer l'hiver. Sans expérience, les malheureux furent victimes de cette incurie. "Nos hivernants, écrit Champlain, consommèrent en bref ce peu qu'ils avaient, et l'hiver survenant leur fit bien connaître le changement qu'il y a entre la France et Tadoussac. C'était la cour du roi Petaud, chacun voulait commander; la paresse et l'aineantise, avec les maladies qui les surprisent, ils se trouverent surpris en de grandes nécessités et contraintes de quitter leur demeure et de s'abandonner aux sauvages, qui charitablement les retirèrent avec eux". Onze moururent durant l'hiver, deux autres succombèrent au printemps; les trois survivants furent rapatriés.

Le poste abandonné

Chauvin ne vint pas lui-même à Tadoussac au printemps de 1601, et il n'y envoya qu'un seul navire. On n'a pas de détails sur ce voyage, si ce n'est le rapatriement des "colons".

En 1602 Chauvin fit un séjour de quatre mois dans sa "maison de plaisance". Il ne devait pas la revoir. Rentré en France riche de fourrures mais gravement atteint par la maladie, il s'y trouva en face d'une formidable offensive organisée en son ab-



L'intérieur de la Maison Chauvin à Tadoussac convertie en musée régional. (Gracieuseté de la Canada Steamship Lines)



Louis Jolliet

Jolliet on James Bay

by J.-ALLAN BURGESS

reproduced from THE BEAVER
published by The Hudson Bay Company

Louis Jolliet, the first Canadian-born explorer, is justly famous as the co-discoverer of the Mississippi, but it is not generally known that he also made a trip to James Bay. This was nothing less than a military expedition to scout out the English positions with a view to their expulsion from the area by force of arms. It was eminently successful. Jolliet carried out his instructions with such skill and address that the Hudson's Bay people did not suspect his purpose and furnished him with all the information he required. Had his recommendations to the French Crown been acted on immediately the whole history of Canada might have been changed.

The arrival of the English at the "Bottome of the Bay" in 1668 had disturbed the French, who saw in it a direct threat to their fur trade, particularly to that of the Saguenay region which was being sorely tried by the ravages of the Iroquois. The northern Montagnais were being cut off by the invaders from contact with Tadoussac and turned north to the newly established post of Charles Fort.

Three expeditions had already set out to the Northern Sea from French Canada, but only two had managed to get through. These had been conducted by missionary priests. Their purpose was to persuade the Indians to come south to their old mission stations, and were in no sense offensive actions against the English.

In 1679, however, the Governor of New France, the Comte de Frontenac, incensed by the reports he had received of the activities at the Bay, commissioned Louis Jolliet to proceed into the King's Domain — as the Saguenay region was called — explore it as far as Hudson Bay, make contact with the Indians along the way and take notes. In other words the commission was to spy out the English position and wean the Indians away, from them if possible.

Jolliet left Quebec on May 13, 1679, accompanied by his brother Zacharie, five white voyageurs and two Indians. The party proceeded down the St. Lawrence to Tadoussac and thence up the sombre Saguenay to Chicoutimi, where it was joined by Father Antoine Silvy and one other voyageur, both of whom had wintered in the Lake St. John region. Father Silvy had been directed by his superiors to accompany Jolliet as far as Lake Nemeska, on the Rupert River, and there found the mission of St. Francois Xavier.

The route followed by the party was that used by Father Albanel in 1674. It led up the Shipshaw and Manouan and crossed to the Peribonka, whence a chain of lakes led off to the west and Lakes Albanel and Mistassini, thence down the Marten and Rupert to the Bay. The distance covered was 343 leagues and involved 122 portages.

Here is Jolliet's own description of his visit to Charles Fort:

"The Current carried us gently down before the fort," he wrote, "where, seeing no one about, We shot off a gun to bring somebody out, not wishing to surprise them by disembarking right away without being seen. We were answered, not from the fort, for there was no one (there), but from the other side of the River where three Englishmen were hunting and, as their boat was aground, the tide being low, they called to us in Indian to go and fetch them to the Fort, for they took us for strangers come down to trade. The River was very wide and we were too far away to be recognized as Frenchmen. We were going towards them and they were coming towards us across the flats when the first, who was about three hundred paces ahead of the others, saw that we were not their people. He did not hesitate to retrace his steps and rejoin the others and the more I told him to come on and have no fear the more he hurried. Seeing all three halted to look at us, We disembarked and I spoke to them in French. He who understood it a little answered, asked who we were. Having called to him that I was French and that my name was Jolliet, They came to us. The first embarked with us and the two others got into the Canoe of an Indian... who had joined us during this Dialogue...

"Seeing that he did not understand French, I spoke to him in Latin. He told me that he knew it better than our tongue. (1) Thus we had no trouble in making our thoughts known one to the other. He showed me the peninsula, three of four leagues off shore, where was their Governor with a Ship (2) of Twelve pieces of Cannon and two small barques. They took us to the fort and received us very well, giving Us to Eat all of the best of what remained to them. For the vessel (3) had not yet arrived from London in which is sent out every year what is necessary for their supplies.

"My design was to leave next day without waiting for the Governor, but they made so much insistence to stay that I resolved to remain. As soon as it was day an Indian Canoe left to warn him and I sent him a letter which contained the following:

"Sir,

"Having been employed by Monseigneur le Comte de Frontenac, Governor of all Canada, to visit the Nations

and lands of the King's domain in this country, I came down as far as lake Nemisco to return by the three Rivers. Being at this lake and having no more victuals and finding nothing to kill, reflecting furthermore that several Frenchmen had returned from your place these last few years with all sorts of Praise for the good reception you gave them, I thought that you would not be less favourable to me than to them and that, on paying you, you would give me a little Biscuit and liquor to facilitate my return. Your people give me hope that you will come Here. I shall leave tomorrow only. If I am fortunate enough to see you I shall be very pleased to pay my respects to you and assure you that I am (etc)."

"He had No sooner received my letter than he embarked in a barque of 15 tons with 15 men. The wind falling when he was half way over he got into a boat, accompanied by five sailors. I went alone to meet him, half a league along the shore. I saluted him from afar. A sand bar prevented him from disembarking opposite me. He passed me saying 'Monsr, je suis a vous.' Fifty paces further on he managed to land and came towards me alone. Meanwhile four of his people were seated in the boat one was ashore, holding a gun in his hand. The Salutations on both sides were civil and gave proof of goodwill. His first words were 'Welcome, Sir. You are here in peace and have nothing to fear. You may stay as long as you please and when you wish to leave I shall aid you with all I can for your journey. I have long heard tell of you and am delighted to have the opportunity of receiving you and hearing you tell of that great discovery you made down Mexico Way on the River which the Savages call Mississippi.' The English make much of Discoverers, and taking me by the hand, 'Come,' he said, 'since you have no intent to Annoy Us you have no cause to fear that any harm will be done you.' He made a sign to his people to continue on their way and for our part, we skirted the shore to the fort where I received all the honesty and Civilities that could be given anyone. He was very glad to get News of France and London. It was a year since his vessel had gone. He was expecting it from day to day and it was even somewhat overdue. He feared that it had been held up by ice in the strait. All the rest of the day was spent in talking of all sorts of things and he told me That they had a Ship of twelve pieces of Cannon to guard the Coast, which was to be seen at Anchor at a point off shore; that he had lost a 40-ton barque in the spring from the ice which, coming down from the inland, had crushed the vessel; that he had another of the same size and another of 15 tons with three boats; that all these vessels were to go trading to all the Rivers in the bay where the savages bring their Beaver; that they had three forts each some distance one from the other; and that they were preparing to work on a fourth this spring. (4) ever pushing further and further towards the West at the mouths of Rivers which come from close by Lake Superior where are the Nations who are accustomed to trade with us; and that they were, in all, sixty men.

"With Regard to Beaver, he confirmed what I had learned from the savages; that he gets as much as he wants, especially since he advanced to these other rivers a year ago. He added that there was even something better which would make This establishment more important in the future, without explaining what this might be.

"He asked me if I would join him and offered me ten thousand francs down and a thousand livres a year for this. I thanked him, saying that I was a born subject of the King of France and would be proud to serve him faithfully all my life. It was to found an establishment amongst the Assinibouels (Assiniboines), and explore beyond in the country of those Nations whom Monseigneur le Comte has induced to come down to us in the past four years. This year he sent them a present to attract them to him and open trade with Them. Their country is the only place for fine Beaver, and other small peltries. There is no doubt that if they are left in this Bay they will render themselves Masters of all the trade of Canada inside six years. Some of those (Indians) who used to come to Montreal have been there this year and are to return this spring. These are the Timiscamings and the Rodin band. Everybody knows that the Outaouacs (Ottawas) do not hunt Beaver but go and get them from the Nations of the Baye des Puants, (Green Bay) or those around Lake Superior and, consequently, it is likely that the latter, seeing themselves very close to well-established and well-stocked Englishmen, will keep their peltries — as several have Already begun to do.

"Whenever it shall please His Majesty to wish to expel the English from this Bay in order to be Master of all the country and the Beaver trade, it will be Easy to provide the means and put them into Execution. The forts at present have but the name of Fort. They are small squares of pickets which enclose their houses. They build to resist the cold and not the arms of those who might attack from the land, against which they

are not at all on their guard, believing that they have only to fortify the Seaward Side by keeping in the Bay a Ship and several 30 and 40 ton barques capable of returning to London. But it will be easy, when it shall please His Majesty to order it, to prevent them establishing themselves further, without driving them out or breaking with them.

"After having been two days with him, and having learned all I wished to know, I re-embarked in my Canoe, having for victuals a sack of Biscuits and a sack of flour which he gave me along with a thousand excuses for being unable to give me anything else, and I set off again on my Way to Quebec where I arrived on 25th October 1679.

L. Jolliet" (5)

This curious relation contains a number of interesting subjects for conjecture. Who, for instance, was this scholarly Hudson's Bay trader who had a smattering of French and who could converse fluently in Latin? And what was such a man doing at Charles Fort of all places? From what we know of those who were with Bayly, for he it was who was Governor at this time, most of them appear to have been mariners or labouring men and it is doubtful if any of them would have had a classical schooling. The only possible exception, we feel, might have been John Raynor, the surgeon whose quarrel with Governor Bayly is mentioned in Nixon's report of 1682. As for Jolliet, Latin must have been as familiar to him as his native French for he had been well schooled at the Quebec Seminary and had even considered entering the priesthood.

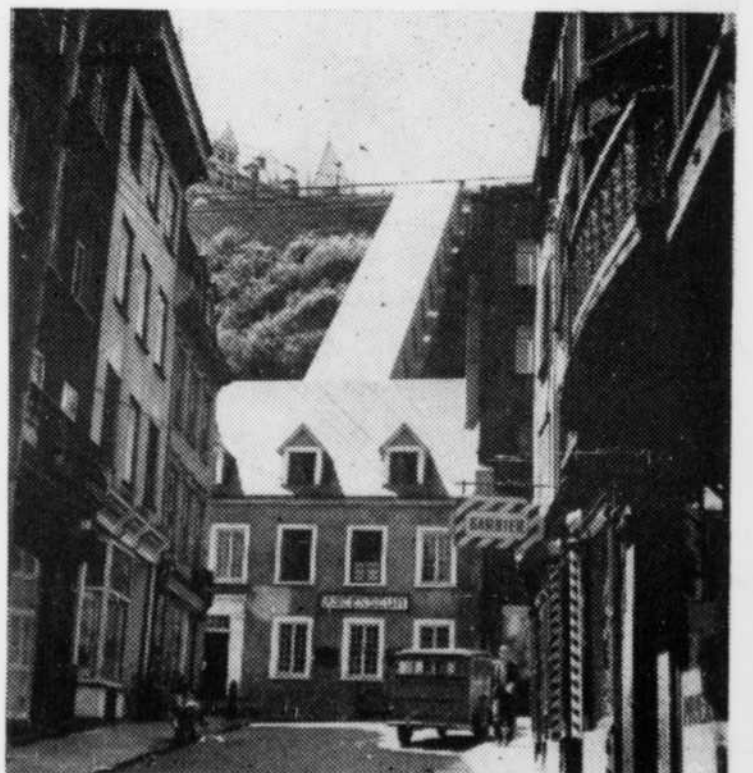
It is strange that Bayly, who had considered Father Albanel a dangerous interloper and had shipped him off to London as a captive, should have been so easily hoodwinked by Jolliet's story of running short of provisions. The Governor seems not to have suspected that there could have been any other reason for the visit. As Jolliet remarked "The English make much of Discoverers" and Bayly was probably overwhelmed by the unexpected honour of receiving so famous an explorer and so cultured a gentleman. Yet he only hinted at something which would add to the importance of Rupert's House and was cautious enough not to let on what this something could be. Bayly was referring probably to the building of the Charlton Depot.

When Jolliet mentioned the several Frenchmen who had lately returned from the Bay, could he have had in mind Prevost and Leclerc who were taken to London in 1677? Eustache Prevost, at least, seems to have been back in Canada before Jolliet left Quebec and there is no record of any other visitors from New France.

On his return journey Louis Jolliet halted at Mistassini where he established a post, the forerunner of the present post at that point, which is indicated on his map as "Maison Jolliet" and on later maps as "Maison Dorval." It is probable that he left his brother Zacharie in charge, for, in later years, the name of Zacharie Jolliet is found in the records in connection with this post.

One cannot but wonder at the amazing affrontery of Louis Jolliet. With a plausible story on his lips he ventured into the stronghold of a rival nation and proceeded to pump its governor of all the information he had to give. His report shows that he was a capable and observant man and it is very probable that had the French Crown acted immediately on the information obtained by him, the English could have been expelled from the bay with little trouble.

New France, however, made no really effective move until several years later, and by then the Hudson's Bay Company was firmly established in the Bay. In 1686, the Chevalier de Troyes led an expedition overland from Lake Temiscamingue, which was the opening phase of a struggle lasting eleven long years. Moose Factory fell to the French, then Charles Fort (or Rupert's House) and Albany. In the course of the ensuing years post after post was taken and retaken with incredible rapidity. But always the Adventurers of England managed to hold on to at least one of their five posts in the Bay. The signing of the Treaty of Ryswick in 1697 found the French in command of all save Albany, and although they made a determined effort to recapture this post in 1709, the Company men managed to retain it until, under the terms of the Treaty of Utrecht, the French withdrew from the Bay.



Louis Jolliet house, Quebec

These photos are courtesy of Provincial Publicity Bureau, Quebec-Cine-Photography Service.



Un dernier examen de la part du gérant, M. Raymond Boulianne et du contremaître de l'atelier, M. Paul Boulianne et la chaussure sera prête pour l'expédition. A droite, M. Marcel Dumais, comptable de l'établissement.

Une petite industrie chicoutimienne :

l'Ungava Shoes Limited

Parmi les rares industries que possède le Saguenay actuel, il en est d'anciennes, de puissantes; mais il en est aussi de petites, de toute nouvelles, entièrement de chez nous et qui par ce fait même nous intéressent particulièrement. Nous applaudissons bien à leur réussite, à leur développement; mais ne leur ménageons-nous pas trop nos encouragements dans l'ordre pratique des choses?

Nous avons été reçu aimablement, l'autre jour, par l'Ungava Shoes Limited, 238 Boulevard Lamarche, Chicoutimi. En l'absence du gérant de cette maison, M. Raymond Boulianne, ce fut M. Marcel Dumais qui nous servit de cicerone.

M. Dumais est le comptable de cet établissement depuis la fondation de ce dernier, le 17 décembre 1948. Il n'y a donc pas si longtemps! C'est donc en 1948 qu'un groupe de citoyens de Chicoutimi, fondateurs de l'Ungava Shoes Limited. Aucun d'entre eux ne se faisaient illusion sur les débuts fort modestes que devaient avoir cette industrie; mais tous espéraient en l'avenir et prévoyaient un essor qui assurerait le travail à un certain nombre de leurs concitoyens. Aujourd'hui, c'est un fait évident. Il y eut bien des sacrifices accomplis de part et d'autre; mais les fondations n'en furent que plus solides.

L'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est formé de MM. Pierre Abraham, président; J.-H. Lessard, vice-président; Alphonse Desharnais, Jos. Gagnon et J.-Paul Gagnon, directeurs, C.-E. Boivin, n.p., secrétaire, Jos. Gagnon, de Jonquière, secrétaire-trésorier. M. Raymond Boulianne, de Québec, assume la gérance et M. Marcel Dumais, de Roberval, la comptabilité. Les actionnaires de cette compagnie sont au nombre d'une quarantaine.

LA PRODUCTION

Les capitaux versés dans cette entreprise ne permettaient pas de se lancer dès le début dans la fabrication de toutes les sortes de chaussures. Il fallait commencer, comme l'on dit habituellement, tout au bas de l'échelle. On fabriqua donc la chaussure d'enfant. On mit sur le marché plusieurs modèles, les plus populaires, c'est-à-dire de 1 à 5 points. A l'automne 1949, on ajouta à la production, une douzaine de modèles de souliers pour fillette. A l'automne 1951, on commença à fabriquer le soulier de femme, genre appelé *Growing girl* et de 3 à 9 points ainsi que la chaussure pour bébé. On continuait cependant la fabrication des bottes de caoutchouc avec hausse en cuir, article qui était

au programme dès la première année.

Cette année, la production accuse un total quotidien d'environ 150 paires de chaussures; mais elle peut aller jusqu'à 300 paires.

LES OPERATIONS

Les opérations d'une manufacture de chaussures sont multiples, ainsi par exemple, on en compte 246 pour une chaussure de luxe. Quoique la maison Ungava ne fabrique pas de chaussures de luxe, elle manufacture cependant une chaussure résistante, confortable et de très belle apparence. Comme nous le faisait remarquer M. Dumais, elle crée elle-même sa demande car il ne s'agit que de la porter une fois pour apprécier sa solidité, sa durée et son confort.

Mais venons-en aux opérations elles-mêmes. Celles-ci se font dans un vaste local bien éclairé et à l'aide de machines très modernes.

La première opération consiste à tailler le cuir. On applique sur celui-ci une forme en acier qui, frappée par un lourd marteau, dégage de la pièce, l'empeigne de la chaussure. Puis, on taille la semelle qui supportera cette dernière à l'aide de clous tout d'abord; puis, après un sablage qui en amincira les bords, on fixera définitivement ces deux pièces soit à l'aide de ciment soit à l'aide de fil (staple welt) selon le désir du client. Il s'agit ensuite de retoucher la semelle en lui donnant un fini lustré et de belle apparence. Et c'est au tour de l'empeigne à recevoir les accessoires désirés telles que courroies, boucles,



Le polissage de la chaussure est une opération fort délicate qui requiert une attention soutenue. On reconnaît ici M. Robert Lalancette procédant au polissage d'un soulier de bébé.

lanières de couleur, etc. Enfin, un vernissage et quelques autres opérations donnent au cuir sa souplesse et sa meilleure apparence.

LE PERSONNEL

Vingt-neuf personnes dont huit femmes sont employées à l'Ungava Shoes, Limited. Tous accomplissent leur besogne avec cœur et avec beaucoup de compétence. M. Dumais n'a eu que des éloges pour eux et pour la façon avec laquelle ils accomplissent un travail qui dans bien des cas exige beaucoup de compétence et d'attention.

LA QUALITE

Les chaussures que nous fabriquons, nous dit M. Dumais, ne le cède à aucune autre quant à la qualité. C'est pourquoi nous ne craignons aucun compétiteur. Leur prix de revient n'a rien d'exagéré puisque, classés comme nous le sommes dans une région que les producteurs reconnaissent comme zone 3, nous pouvons les écouler au plus bas prix. Le marché local est à nos portes. Le coût de transport est presque nul et nous nous faisons un plaisir d'absorber tous les frais de transport pour les marchands de l'extérieur quand les commandes sont suffisantes.

Cependant, nous faisons encore remarquer M. Dumais, nous ne pouvons exiger des marchands locaux qu'ils nous accordent la totalité de leurs commandes; toutefois, nous serions heureux s'ils nous donnaient une entière coopération. Cela nous éviterait de solliciter l'encouragement de l'étranger. Et M. Dumais de nous expliquer qu'outre M. Robert Tardif, voyageur de commerce attitré à Chicoutimi, Lac-St-Jean, Charlevoix et Saguenay, il y avait encore M. Gérard Drouin, de Québec, pour le district de Québec, M. Bernard Cohen, de Montréal, pour Terre-Neuve, M. Harry Cohen, de Winnipeg, pour les provinces de l'Ouest et que prochainement des voyageurs de commerce seront nommés pour les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Si les prévisions sont exactes, il ne fait aucun doute que la production quotidienne devra être portée à 240 ou 300 paires de chaussures par jour. C'est dire que le personnel sera lui-même augmenté d'une dizaine d'employés.

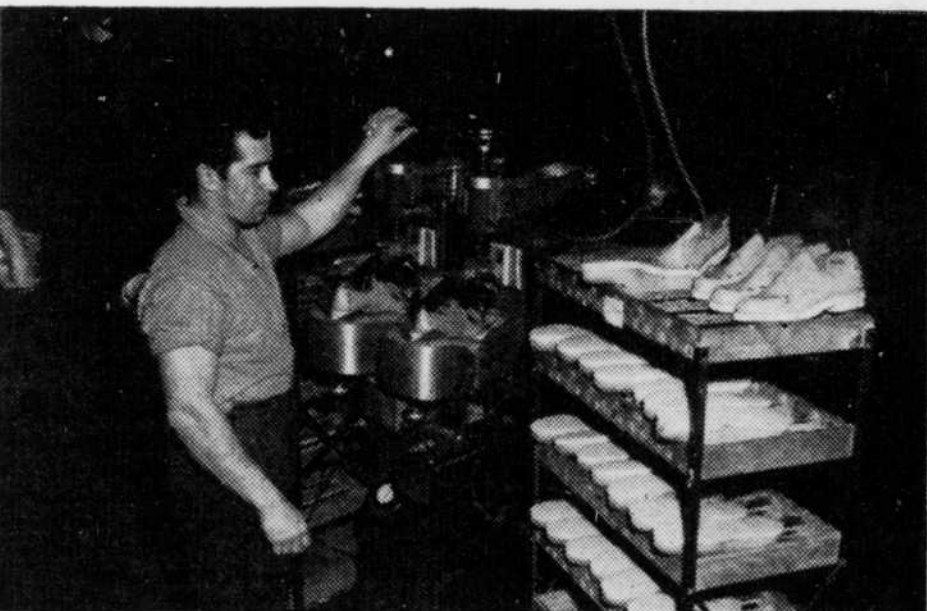
Nous devons donc nous réjouir de constater qu'une fois de plus une petite industrie de chez nous fait son chemin avec une main-d'œuvre exclusivement locale et qu'elle n'a besoin pour répondre à son idéal que de la coopération que ne pourront manquer de lui accorder, tôt ou tard, tous ceux qui sont en mesure de le faire.



M. André Gagnon vient de découper, à l'aide d'une forme en métal et d'un lourd pilon, la pièce de cuir qui deviendra une chaussure attrayante.



Le moulin à coudre est une machine indispensable pour confectionner les chaussures. On voit ici Mmes Murielle Simard et Carmen Dumais.



Le travail de M. Jean-Marie Gagné consiste à cimenter la semelle à l'empeigne de la chaussure. La chaussure est protégée par une forme en bois que l'on glisse dans l'empeigne.



Avant de donner la dernière retouche, un autre polissage est requis, au fer chaud celui-là. Le cuir reprend alors son lustre définitif. M. Claude Racine procède à cette opération.

Ce reportage est le troisième que publie le LINGOT sous la rubrique générale: "Les Industries du Saguenay". Après la visite des établissements Schoch à Clairval, d'un Atelier d'Art à la Rivière-du-Moulin, notre reporter a visité à l'intention de nos lecteurs une autre industrie chicoutimienne: L'Ungava Shoes Limited.

Le Vitrail

Cet article est tiré d'une brochure éditée par l'Office du Commerce Extérieur (Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce extérieur). — 15, rue des Augustins à Bruxelles, avec le concours de la Commission Nationale des Arts et des Industries d'Art.

LE VITRAIL est un art fort ancien, d'origine orientale vraisemblablement connu des peuples de l'antiquité, il fut particulièrement mis à l'honneur par le monde chrétien.

Dès l'époque féodale, l'art du vitrail est pratiqué dans les provinces belges mais aucun vestige ne subsiste de cette époque lointaine. Nous ne sommes, hélas! guère plus favorisés pour celle du haut moyen âge, cet âge d'or du vitrail où, avec les moyens les plus simples, l'expression artistique atteint une éloquence et une richesse incomparables. L'artisan n'emploie pour tout matériau que du verre et du plomb; il réalise une simple mosaïque de verre mais il oeuvre avec une habileté rompuée et une connaissance profonde des lois de l'harmonie des couleurs. Il utilise un verre de fabrication imparfaite avec des irrégularités dans la surface, des irrégularités dans la distribution de la matière colorante qui pénètre la pâte de verre dans toute sa masse. Mais il sent que les unes et



La mise sous plomb, c'est-à-dire, l'assemblage des morceaux au moyen de plomb en vue de former le vitrail.

Le règne des fastueux ducs de Bourgogne voit se développer l'art du vitrail en Belgique. Les oeuvres conservées, cette fois plus nombreuses, se retrouvent à Anvers comme dans le Brabant, le Hainaut et les Flandres. Le vitrail du XVe siècle reflète dans sa composition les tendances de la grande peinture flamande contemporaine illustrée par les Van Eyck, les Roger de la Pasture, les Van der Goes, pour ne citer que ceux-là. En outre, le vitrail ne se borne plus au décor des seuls édifices religieux, il s'introduit dans les demeures particulières.

La Renaissance marque une profonde révolution dans le domaine du vitrail. La sobre technique médiévale se voit abandonnée au profit de l'emploi d'émaux multicolores appliqués sur la surface du verre. Les ateliers de peinture sur verre connaissent à cette époque une activité intense. A côté des grandes verrières destinées aux églises se multiplient les oeuvres d'art profane.

Indépendamment d'une production abondante dans les ateliers du pays même, on retrouve en France, en Angleterre, en Italie, en Espagne et au Portugal les traces de l'activité féconde d'artisans belges qui ont émigré vers ces contrées.

Au cours du XVIIe siècle, en dépit de quelques sursauts brillants - sous le mécénat des Archiducs Albert et Isabelle notamment - la peinture sur verre s'achemine peu à peu vers des voies qui lui seront fatales. Par une regrettable confusion, le peintre-verrier identifie ses préoccupations avec celle du peintre de chevalet, détournant son art de son but véritable et de son indispensable soumission aux disciplines architecturales.

Au XVIIIe siècle, l'art du vitrail tombe dans un discrédit complet.

C'est à l'époque romantique qu'il appartient de remettre le vitrail en honneur.

Le XIXe siècle marque une prédilection pour le pastiche. Lorsque les peintres-verriers de l'époque ne se complaisent pas dans l'imitation des styles anciens, c'est à l'art pictural de leur temps qu'ils réclament des modèles et un mode d'expression. On n'oserait prétendre que tous les verriers contemporains se montrent dégoûtés de pareilles tendances. Mais les meilleurs artistes d'aujourd'hui dédaignent ces poncifs sans intérêt, ces oeuvres de pure convention, dénuées d'esprit et de vie. Se tournant vers le passé, non pour lui emprunter des formules mais pour s'inspirer de ses leçons, ils retrouvent, dans l'héritage légué par les probes artisans de l'époque médiévale, l'exemple d'une saine compréhension du métier.

Un vitrail ne peut être un exemplaire d'une production en série à caractère industriel. C'est une oeuvre d'art meublante qui doit s'intégrer dans le monument qui la reçoit. Sa composition, sa réalisation doivent être conçues en fonction du cadre architectural, du décor environnant. Elles dépendent aussi du dosage et de la qualité de la lumière lesquels sont déterminés eux-mêmes par la répartition, le nombre et les dimensions des fenêtres comme par les conditions climatiques.

Chaque oeuvre à réaliser met l'artiste en présence d'un problème différent. Il

dépendamment des servitudes qui résultent des conditions de lieu et d'éclairage, il est des lois d'optique, des notions de physique des couleurs que le verrier ne peut méconnaître s'il ne veut compromettre la réussite de son oeuvre.

La réussite toutefois ne sera jamais obtenue grâce au seul concours d'une technique, si savante fût-elle. Toute création artistique est la transcription sensible d'une conviction profonde; une oeuvre n'est valable qu'en fonction du message qu'elle comporte.

La production contemporaine reflète des tendances très diverses. Elles se manifestent tant dans la conception des oeuvres que dans leur réalisation technique.

Certaines verrières s'imposent par l'architecture solidement établie de leur composition, par leur graphisme sûr, par le choix et l'utilisation de la matière colorée lesquels postulent des recherches personnelles très poussées. D'autres réalisations séduisent par leur écriture précise et souple, leur chromatisme franc, la simplicité voulue d'une technique qui a le respect du matériau employé et conserve au verre sa pureté et sa transparence. Elles reviennent à un maître auquel certains disciples font déjà honneur.

C'est par un mysticisme - plutôt exceptionnel à notre époque de scepticisme et de spéculation - par une singulière intensité d'expression et une hardiesse étonnante de coloris que le vaste ensemble de verrières exécuté pour une chapelle d'Héverlé nous saisit. Les thèmes les plus traditionnels de l'art chrétien s'y trouvent repris mais sous une inspiration entièrement renouvelée.

Ouvrant en étroite communauté de pensée et de goût, architecte et artiste-verrier ont pu réaliser là un ensemble aussi homogène qu'original.

Des conditions aussi pleinement favorables à la réussite d'une oeuvre ne se conjuguent hélas! que rarement. Les contingences matérielles ne permettent pas toujours d'envisager tout à la fois la construction et la décoration entière d'un édifice. Dans le domaine de l'art religieux, nombre de verrières, conçues dans un esprit plus classique, se distinguent par leur élégance mesurée. Celle-ci tient à la conception du sujet traité avec le respect dû à la tradition, aux formes idéalement belles des personnages, aux accords de tons qui jamais ne se départissent de raffinement. Ici, le peintre recourt à la grisaille pour dégrader les tons et conférer à la composition un charme mystérieux. La personnalité de tel jeune maître-verrier s'affirme avec autorité dans des oeuvres très rythmées et d'une belle tenue, tel autre apparaît plus soumis aux influences d'esthétiques étrangères.

Dans la production contemporaine, aussi variée dans ses aspects que dans ses intentions, nous retiendrons également quelques oeuvres, délicieuses à la fois par la qualité de leur esprit et la délicatesse de leur expression. Ce sont de petites synthèses, aussi amusantes qu'originales, par lesquelles un artiste spirituel - et causti-

que parfois - excelle à traduire le côté pittoresque et plaisant des choses.

Dans un petit vitrail d'art profane, destiné à être vu de près son auteur, d'un pinceau délicat et sensible, amoureux du détail, s'est plu à recréer le personnage dans son ambiance familière. Cette autre verrière, réservée à une destination semblable, accuse un art plus expressionniste.

Au vitrail d'art est réservé l'emploi du verre "antique", verre teinté dans la masse, matière de choix dont le peintre-verrier se plaît à orchestrer les somptueuses tonalités pour en tirer les plus riches harmonies. Lorsque le créateur n'est pas son propre exécutant, une collaboration étroite et intelligente doit unir artiste-cartonnier et peintre-verrier. Si le verre antique retirent le plus souvent les préférences de nos verriers modernes, certains toutefois emploient avec grande maîtrise le béton translucide; ils en tirent de profonds effets de couleur dans de grandes figures de caractère monumental. Leurs vitraux sont faits de morceaux de verre très é-



Le vitrail fini effectué d'après le dessin-modèle.

pais reliés entre eux par des joints de ciment.

Le vitrail apporte un enrichissement véritable à l'architecture dépouillée de notre temps. Vaste champ décoratif où l'imagination et la sensibilité peuvent s'exercer largement, le vitrail offre encore l'avantage d'employer une matière pleine de ressources, infiniment riche de coloris et vivante à la fois, variant d'aspect selon les heures et la qualité particulière de la lumière. Tel un magicien, le vitrail crée une atmosphère, il anime l'espace d'une vie plus nuancée et plus humaine. Privée de la parure de ses verrières, une cathédrale apparaît triste et comme dépourvue d'âme.

Nos peintres-verriers modernes, comme ceux d'autrefois, sont les généreux serviteurs de l'architecture. Ils la rehaussent d'un décor prestigieux en re tous dans les églises où le vitrail crée l'ambiance propice au recueillement, dans les édifices publics qu'il dote de somptueuses parures, dans les demeures particulières qu'il emplit de charme et de poésie.

Mariette MONTROY

Docteur en Histoire de l'Art et Archéologie

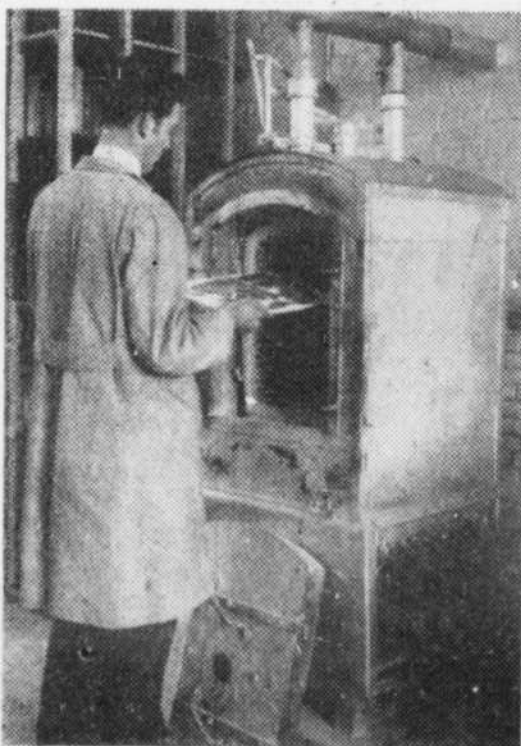


L'oeuvre du dessinateur qui sera reproduite sur les vitraux.

les autres favorisent admirablement la diffraction des rayons lumineux. Ces imperfections utilisées avec à propos deviennent une véritable source de richesse artistique. La vaste épopée chrétienne se retrace sur les murs des cathédrales en pages lumineuses. La palette n'est pas riche de nuances, la variété des couleurs employées se limite au rouge, au bleu, au jaune et à leurs composés le vert et le violet auxquels s'adjoint le blanc.

La technique est simple. Les morceaux de verre sont découpés au fer rouge - ils le seront plus tard à l'aide du diamant - selon les formes prévues par le dessin. Les plombs cernent les silhouettes extérieures et suivent les principaux traits intérieurs de la composition. Les autres lignes de celles-ci sont tracées d'un pinceau vigoureux, chargé d'une couleur dite "grisaille" à base d'oxyde de cuivre auquel s'ajoute un fondant. La couleur est fixée par la cuisson, après quoi les verres sont enchâssés dans leur résille de plombs. Ceux-ci, de largeur variable, contribuent pour leur part au décor.

Le peintre-verrier de l'époque médiévale connaît toutes les ressources de son beau métier, en mesure toutes les exigences.



La mise au four: Les morceaux de verre peints sont cuits au four à une température de 800 à 900. A cette température, le verre se ramollit considérablement et permet à la couleur de s'y incruster et de former corps avec lui au refroidissement.